



## Adrien DOUMERC



### Qui était-il ?

Adrien DOUMERC est né sur la commune de Dégagnac (Lot),  
au lieu-dit Souquet, le 25 Août 1882  
Il était le fils de François DOUMERC âgé de 28 ans et  
de Mélanie SOULIGNAC son épouse âgée de 23 ans, tous deux cultivateurs.



Grâce au Registre Matricule mis en ligne par Les Archives Départementales du Lot nous savons qu'Adrien DOUMERC mesurait 1,71 mètres, avait les yeux marron un front bombé et les cheveux châtain.

Niveau d'instruction : 3 (niveau école primaire et Certificat d'Etudes)

Le conseil de révision (1904) l'avait incorporé au 9<sup>e</sup> RI où il reste jusqu'en 1911, mais il est dispensé de service : son frère y étant déjà.

Il devient réserviste au 9<sup>e</sup> RI le 1<sup>er</sup> octobre 1906.

Il est rappelé à l'activité par le décret du 1<sup>er</sup> août 1914 et arrive au Corps le 11 août.  
Au moment de son incorporation il résidait à Albas depuis 1910 et était cultivateur.



Suite à l'Ordre de Mobilisation Générale du 2 Août 1914 Adrien DOUMERC est incorporé, le 11 août, comme simple soldat au 143<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à Carcassone (ou Castelnaudary)

Quelques jours plus tard son régiment partait au front, en Lorraine d'abord, puis en Belgique où son régiment est engagé dans la "Bataille de Flandres" à Wytschaete

## Le 143e R.I. dans la Bataille des Flandres

**Source : Les Journaux des Marches et Opérations (J.M.O. di 143e RI)**

"Le 8 Août 1914 le 143ème quitte ses garnisons sous les ordres du Colonel BERGUIN.

Il débarque d'abord en Lorraine. Le 18 août, le 143e se porte sur Rhodes, le 19 sur Bispinget Londrefingen. Le 19 août dans l'après midi, placé en position d'attente dans le Bois de ulhewald, le 143e reçoit le baptême du feu.

Le 20 août, à 4 heures, les Allemands attaquent en force les lisières de la forêt.

Le 143e perd un grand nombre d'hommes, au nombre des morts, se trouvent le Général DIOU, commandant les troupes de première ligne de la Division et le Colonel BERGUIN, commandant le 143e, tombés glorieusement tous deux en première ligne a perdu.

En outre le 143e perd la majeure partie de son personnel médical. A 15 heures, le Général commandant la Division ordonne un repli général."



"Jusqu'au 8 octobre, la lutte sera marquée par une série de petits combats, d'attaques partielles et le 9 octobre, le régiment s'embarque à destination de Fère en Tardenois.

Il laisse en terre lorraine, outre le Général SIBILLE commandant la 64e Brigade, chef aimé et respecté entre tous , le Colonel BERGUIN, 9 officiers, 22 sous-officiers, 269 caporaux et soldats tués ou définitivement disparus."



"Le 143e débarque le 31 Octobre en gare de Poperinghe et de Bailleul.

Il va être engagé dans la bataille de l'Yser.

Le 1er novembre à l'aube, il reçoit l'ordre d'attaquer le village de Wytschaete, entre Ypres et Armentières , qui a dû être cédé à un ennemi très supérieur en nombre par une division de cavalerie anglaise. L'objectif est atteint, le village fortifié, des tranchées ébauchées ; le régiment est en liaison à sa droite avec le 15e, à sa gauche avec le 80e.

Le combat a été rude et opiniâtre."



Wytschaete en ruine

Le 2 novembre à 6 heures, l'ennemi devançant une nouvelle attaque de notre part prévue pour 7 heures, prononce sur le village une action d'une violence inouïe avec de gros effectifs.

L'effort des Allemands leur permet de pénétrer dans les premières maisons du village dont tous les occupants sont déjà tués ou blessés.

La lutte se continue jusqu'au 13 novembre, terrible et meurtrière.



Le front : tranchée face à Wytschaete (source : <http://www.greatwardifferent.com>)

Les Allemands, grâce à leur supériorité numérique et à la puissance de leur artillerie avancent lentement sur un terrain bouleversé, arrosé sans arrêt de balles et d'obus et jonché de cadavres.

Le terrain est disputé pied à pied avec une farouche énergie ; on se bat à coup de pelle et de pioche.

Jusqu'au 13 décembre, le régiment continue à être engagé. "

Du 1er novembre au 31 janvier, le 143e a perdu sur le champ de bataille des Flandres : 7 officiers, 49 sous-officiers, 707 caporaux et soldats morts au Champ d'Honneur.



**C'est dans cette bataille pour la prise du village de WYTSCHAETE qu'Adrien DOUMERC est porté disparu et "préssumé tué" (selon le Registre Matricule) , le 14 Novembre 1914**

 **Adrien DOUMERC avait 32 ans.**

Il n'existe pas de monument à la gloire du 143<sup>e</sup> RI.



Insigne régimentaire du 143<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

Les soldats du 143<sup>e</sup> tombés à Wijtschate (ancienne orthographe Wytschaete) sont inhumés, pour la plupart, à la Nécropole de St Charles de Potijze.



Mais on en trouve également à Bailleul, à Roeselare (Roulers) et à l'Ossuaire de Kemmel.  
Beaucoup n'ont pas de sépultures connues.

 **Il a reçu à titre posthume la "médaille de la Victoire"**



Sources : <http://www.ancestramil.fr/S.H.D.P.N>  
<http://www.chtimiste.com>  
<http://www.worcestershireregiment.com>





## LES UNIFORMES AU DEBUT DU CONFLIT



Rappelons qu'à la mobilisation, l'uniforme français était totalement dépassé pour la guerre "moderne".

Les soldats avaient un képi et un pantalon rouge garance !



De plus les équipements étaient totalement inconfortables et inadaptés.

Dans l'urgence, et prioritairement, l'armée distribua des couvre-képis et des couvre-pantalons de couleur bleu (que l'on peut observer sur l'image ci-dessus à gauche)

Les hommes qui n'avaient pas encore perçu le couvre-pantalon ont reçu l'ordre strict de porter les pans de la capote relâchés afin de cacher le plus possible le pantalon rouge garance...



Képi modèle 1914 1er type

(sources <http://www.lesfrancaisverdun-1916.fr/>)



## Le fusil LEBEL

Au début de la guerre, la quantité de fusils Lebel est de 2 880 000 unités dont 300 000 en très mauvais état. La production avait été stoppée en 1904 et aucune mesure n'avait été prise pour la relancer.



Fusil Lebel(modèle 1886)

Dès novembre 1914, 6 000 fusils sont envoyés chaque jour pour être réparés et restaurés et pouvoir ainsi servir au front le plus vite possible.

En contre partie, en raison de la violence des combats, les pertes au front sont très importantes; il est constaté qu'environ 40 000 fusils par mois sont perdus, enterrés, cassés... rendus inutilisables.

Sources : <http://www.lesfrancaisverdun-1916.fr>

DI

Nom : **Doumerc**

Prénoms : **Adrien**      Surnom :

Numéro territoriale de recrutement : **515**

Classe de mobilisation : **1902**

**ÉTAT CIVIL.**

Né le **25 Août 1882** à **Négagnac**, canton de **Selvaac**, département de la **Lozère**, résident à **Albas**, canton de **Suzech**, département de la **Lozère**, profession de **cultivateur** et de **Paulinac de Melanac**, domicile à **Albas**, canton de **Suzech**, département de la **Lozère**.

N° **69** de tirage dans le canton de **Suzech**

**SIGNALLEMENT.**

Cheveux **et** sourcils **bruns**  
 yeux **bleus** front **large**  
 nez **droit** bouche  **moyenne**  
 menton **arrondi** visage **ovale**

Taille : 1 m. **71** cent. Taille reculée : 1 m. **68** cent.

Marques caractéristiques :

Degré d'instruction : générale (x) - **5**  
 militaire (y) :

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer la partie des dispositions)

**Don**  
**dispense art. 21 (frère au service)**  
 Compris dans le **2**° partie de la liste de recrutement cantonal ( **1**° partie).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Compagnies, détachements, services d'Etat, démission, etc.)

Incorporé au **9<sup>e</sup> Régiment d'Inf.** à compter du **14 9<sup>bre</sup> 1903**  
 Arrivé au corps le **14 9<sup>bre</sup> 1903**  
 Compris dans la disponibilité le **11 Décembre 1904**  
 Certificat de bonne conduite accordé :

Passé dans le **service** de l'armée active le **1 Octobre 1904**

**Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1<sup>er</sup> Août 1914.**  
 Arrivé au corps le **11 Août 1914**

Détaché le **16 Décembre 1914** à **Wylschacht**  
 (Belgique) - **Prisonnier** le **10 Janvier 1915**  
 (dans l'hospice de **Meunier** de la **Quiere** 92 111 km de **Wylschacht**)  
 Campagne contre **Vallanquas** du **11 Août 1914** au **14 Nov 1914**

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercice dans le **9<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie** du **26 août** au **22 sept. 1908**  
 A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercice dans le **1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie** du **27 Avril** au **18 Mai 1911**  
 Passé dans l'armée territoriale le

**Médaille Commémorative Française**  
 de la **1<sup>re</sup> Guerre mondiale**      **Médaille de la Victoire**

A accompli une période d'exercice dans le

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

**LOCALITES SOUS-SOLIVES MARIÉES**  
DES MIEUX DE GARDEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE

Noms	Communes	Substitutions de mariage	Statut de mariage
<b>1903</b>	<b>France</b>	<b>France</b>	<b>A</b>

**ÉPOUSE**  
 A contracté le mariage avec **Marie Doumerc**

la date de la déclaration de mariage civil	la date de la célébration de mariage religieux	la date de la déclaration de mariage civil	la date de la célébration de mariage religieux
<b>1<sup>er</sup> 8<sup>me</sup> 1906</b>	<b>1<sup>er</sup> 8<sup>me</sup> 1906</b>	<b>1<sup>er</sup> 8<sup>me</sup> 1906</b>	<b>1<sup>er</sup> 8<sup>me</sup> 1906</b>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1906.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : **exempt** ou **non exempt**. On comprendra ou **non exempt** tous les hommes n'ayant pas passé un exercice.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : **Service militaire**.  
 Pour ceux compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : **Mis à la disposition du Ministre de la Guerre** (Art. 1 de la L. 1905).

Général - Réglement sur le recrutement - 1905 - 11081